TOULOUSE

QUARTIER DES PRADETTES

ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES

DISPONIBLES POUR LES CYCLISTES

AU 03 JUIN 2021

COLLECTIF des associations des PRADETTES

Quartier des Pradettes
Constats (non exhaustifs) illustrant les difficultés rencontrées par les cyclistes pour se déplacer aisément et en sécurité

Etat des lieux établi par la commission « mobilités douces » du Collectif des Associations des Pradettes

Rue / voie	**Photo**	**Constats**	**Observations / gêne**
Accès à La Ramée 2ème giratoire au niveau de la rocade Arc en Ciel côté ouest		Passage piétons et traversée des cyclistes non signalés en amont	Insécurité en sortie de giratoire et sans covisibilité à cause du modelé de terre situé dans l'intérieur de l'anneau

Rue Claude Marie Perroud		**Constats** Absence d'aménagement pour les cyclistes tel que bandes matérialisées au sol de part et d'autre de la chaussé	**Observations / gêne** Vitesses excessives pratiquées par certains véhicules motorisés
Cheminement le long des stades	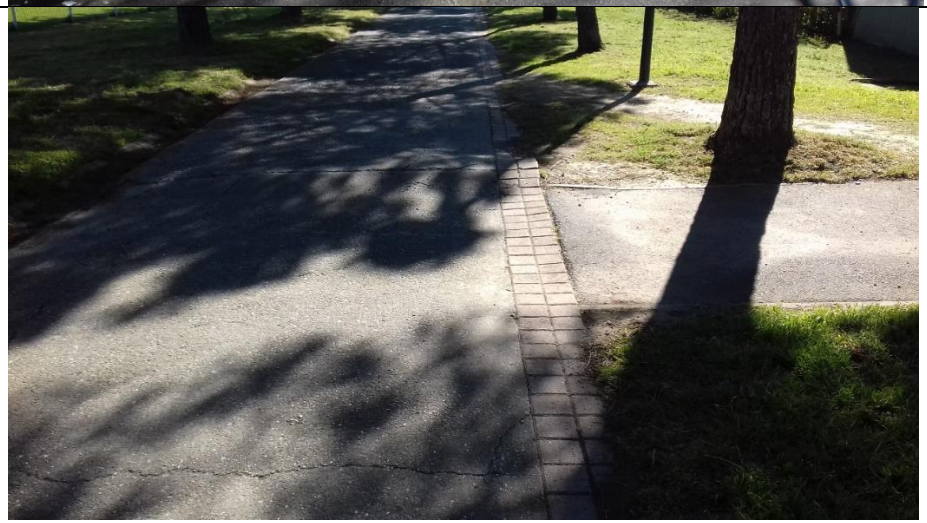	**Constats** Piste cyclable partagée avec les piétons fortement dégradée par les racines des arbres d'alignement ; inconfort et insécurité (risque de chute)	**Observations / gêne** Inconfort et risque de chute et de choc avec les piétons.

Chemin de Bordeblanche		**Constats** Piste cyclable très étroite, potelets à hauteur du guidon et risque d'ouverture de portières car absence de zone tampon. Régulièrement obstruée par des bennes à ordures et par stationnement illicite en travers.	**Observations / gêne** - Risque de chute lié aux potelets, - Piste à utiliser à vitesse très modérée avec beaucoup de vigilance Vitesses excessives pratiquées par certains véhicules motorisés sur la chaussée
Avenue Jean-Baylet Accès aux établissements scolaires, G. Tillon, lycée Rive Gauche et collège Vauquelin		**Constats** Bande cyclable étroite, le marquage au sol est quasi effacé et non visible de nuit. Etat de surface peu confortable (tampons. Absence de covisibilité dans les courbes. Franchissement de la bande de rive par les véhicules motorisés, vitesse élevée et aucun respect de la distance de 1m par certains automobilistes.	**Observations / gêne** Aménagement cyclable peu utilisé par les enfants à cause de l'insécurité. Les zones d'ombre à la covisibilité, les vitesses excessives des véhicules motorisés et le non-respect de la distance de sécurité de 1m rendent cette voie peu sûre pour les cyclistes.

Avenue Jean-Baylet devant l'école Germaine Tillon- sens Place des Pradettes vers le lycée Rive Gauche		**Constats** Vitesse des véhicules motorisés élevée dans les deux sens de circulation aux abords de l'école Germaine Tillion. Constats identiques au sens lycée - place des Pradettes avec en sus la présence des potelets devant le mur de l'école.	**Observations / gêne** Certains véhicules dépassent les 50km/h (radar pédagogique). Virages sans covisibilité. Non-respect de la distance de sécurité de 1m Voie peu sûre pour les cyclistes les écoliers, collégiens et lycéens.
Route de Saint Simon. Vue de l'Ouest vers l'Est (au fond le giratoire de l'avenue Passerieu)		**Constats** Absence d'aménagement cyclable. Route fréquentée. Vitesses de certains VL élevées à très élevée malgré l'aménagement réalisé au carrefour du chemin des Pradettes	**Observations / gêne** Axe très fréquenté aux heures de pointe. Circulation des cyclistes dangereuse. Absence d'aménagement spécifique. Non-respect de la limitation de vitesse et de la distance de sécurité de 1m.

Route de Saint Simon. Vue de l'Est vers l'Ouest		**Constats** Idem au sens Ouest-Est	**Observations / gêne** Observations idem au sens Ouest-Est
Place des Pradettes		**Constats** Circulation des cyclistes à « contresens » matérialisée au sol seulement par une « figurine » mais peu respecté par certains automobilistes.	**Observations / gêne** Aménagement peu utilisé par les cyclistes contresens sans covisibilité et manœuvres de recul fréquentes des véhicules quittant leur stationnement.

Mini-tunnels sous le Giratoire de la Cépière / Avenue Louis Bazerque		**Constats** Rampe à forte pente. Mini-tunnel très étroit ne permet pas de se croiser avec un autre cycliste en sécurité. Aménagement partagé avec les piétons,	**Observations / gêne** Même en l'absence de piétons, pratique difficile pour certains cyclistes à la descente et à la montée notamment à cause de la pente et de l'étroitesse de l'aménagement. Aménagement inadapté en particulier pour le futur REV (réseau express vélo).
Mini-tunnels sous le Giratoire de la Cépière / Avenue Louis Bazerque		**Constats** 1 er Mini-tunnel de forme ovoïde très étroit	**Observations / gêne** Croisement délicat entre les vélos et les piétons. Fort sentiment d'insécurité ressenti en dehors des entrées / sorties scolaires et la nuit. Traces d'incendie d'engin à moteur au sol. Aménagement inadapté en particulier pour le futur REV (réseau express vélo).

Mini-tunnels sous le Giratoire de la Cépière / Avenue Louis Bazerque		**Constats** 2 ème Mini-tunnel de forme ovoïde très étroit	**Observations / gêne** Croisement délicat entre les vélos et les piétons. Fort sentiment d'insécurité ressenti en dehors des entrées / sorties scolaires et la nuit. Traces d'incendie d'engin à moteur au sol. Aménagement inadapté en particulier pour le futur REV (réseau express vélo).
Sortie du mini-tunnel en direction de l'est (vers le centre-ville)		**Constats** Piste étroite, encombrée de déchets divers dont des reliefs de repas (sacs, bouteilles papiers gras etc.). Passage très difficile voire impossible pour les PMR	**Observations / gêne** Rampe relativement forte. Piste sur le trottoir du pont (étroit et partagé avec les piétons) franchissant le périphérique. Puis descente en « colimaçon » pentu et étroit partagé avec les piétons vers la route de St Simon. Aménagement inadapté en particulier pour le futur REV (réseau express vélo).

Accès de la gare de bus au mini-tunnel côté sud		**Constats** Rampe à forte pente	**Observations / gêne** Pratique difficile pour les cyclistes (en partage avec les piétons) à la descente et à la montée. Aménagement inadapté en particulier pour le futur REV (réseau express vélo).
Accès au mini-tunnel sous le périphérique liaison Rue Nicolas Vauquelin / Rue Vestrepain		**Constats** Rampe à forte pente. Ce mini-tunnel assure une certaine perméabilité entre le quartier de Bagatelle et la rue Vauquelin. Sur la rue Vauquelin aucun aménagement spécifique.	**Observations / gêne** Pratique difficile pour les cyclistes (en partage avec les piétons) à la descente et à la montée. Rue Vauquelin fréquentée par des voitures roulant très vite. La situation est insécuritaire.

Trottoir d'accès au mini-tunnel sous le périphérique liaison Rue Nicolas Vauquelin / Rue Vestrepain		**Constats** Le long de la rue Vauquelin, absence d'aménagement spécifique pour les cyclistes.	**Observations / gêne** Vitesses des véhicules motorisés élevée sur cette voie régulièrement encombrée par des camions stationnant sur la chaussée pour la livraison de voitures aux concessionnaires.
Piste cyclable située côté ouest de l'avenue Passerieu		**Constats** Puit ou trou bouché sommairement	**Observations / gêne** Risque de blessures en cas de chute.

Trottoir côté Ouest de l'avenue Passerieu		**Constats** Trottoir utilisé par certains cyclistes se détournant de la piste cyclable impraticable pour cause de défauts de surface importants	**Observations / gêne** Des cyclistes utilisant ce trottoir surprennent les rares piétons l'empruntant.
Trottoir côté ouest de l'avenue Passerieu	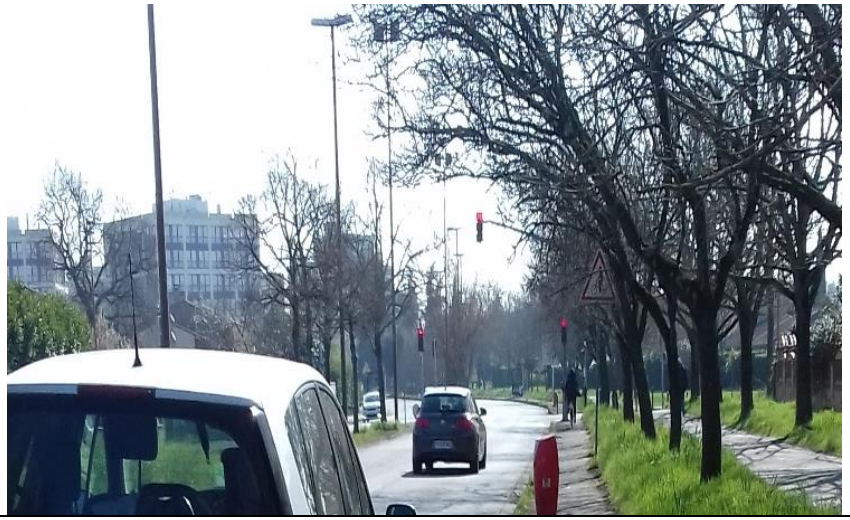	**Constats** Cycliste (au fond) ayant emprunté le trottoir. Trottoir étroit et obstacle au milieu (borne incendie)	**Observations / gêne** Des cyclistes empruntent le trottoir et arrivent sans prévenir derrière les rares piétons empruntant ce trottoir. Trottoir très peu agréable d'utilisation.

Piste cyclable située côté ouest de l'avenue Passerieu		**Constats** Dénivellations très importantes (> à 2cm) et rétentions d'eau (flaques) Inconfort, risque de chutes.	**Observations / gêne** Piste cyclable partagée entre cyclistes et piétons Compte tenu de l'important inconfort, des cyclistes empruntent le trottoir adjacent.
Piste cyclable située côté ouest de l'avenue Passerieu		**Constats** Dénivellations très importantes (> à 2cm) Inconfort et rétentions d'eau (flaques). Les PMR souhaitant utiliser cette piste sont très fortement gênées.	**Observations / gêne** Piste cyclable partagée entre cyclistes et piétons, mamans et gardiennes d'enfants avec poussettes. Compte tenu de l'important inconfort, des cyclistes empruntent le trottoir adjacent.

Piste cyclable située côté ouest de l'avenue Passerieu		**Constats** Par temps de pluie, stagnation de l'eau entre les bourrelets situés en travers de la piste	**Observations / gêne** Situation délicate pour les piétons, les poussettes et les PMR. En hiver si verglacé, risque de glissade et de chute.
Rue Charles Géniaux		**Constats** Absence d'aménagement pour les cyclistes	**Observations / gêne**

Chemin de Pradettes près de l'école Ferdinand de Lesseps		**Constats** Absence d'aménagement pour les cyclistes	**Observations / gêne**
Chemin des Pradettes près de l'ancienne crèche		**Constats** Absence d'aménagement pour les cyclistes	**Observations / gêne** Axe fréquenté à certaines heures. Certains automobilistes impatients dépassent le cycliste sans respecter la distance de 1m et parfois se « collent » derrière le vélo.

Chemin des Pradettes		**Constats** Absence d'aménagement pour les cyclistes.	**Observations / gêne** Certains automobilistes dépassent le cycliste sans respecter la distance de sécurité de 1m et quand cela n'est pas le cas, certains se « collent » derrière le vélo…
Chemin du Fourtou		**Constats** Absence d'aménagement pour les cyclistes.	**Observations / gêne** Certains automobilistes impatients dépassent le cycliste sans respecter la distance de 1m et parfois se « collent » derrière le vélo.

Chemin du Fourtou		**Constats** Idem ci-dessus	**Observations / gêne** Idem ci-dessus
Place des Pradettes		**Constat** Stationnement illicite sur la bande cyclable	**Observations / gêne** Pour le cycliste, obligation de contourner ces obstacles.

Rue André Broussin	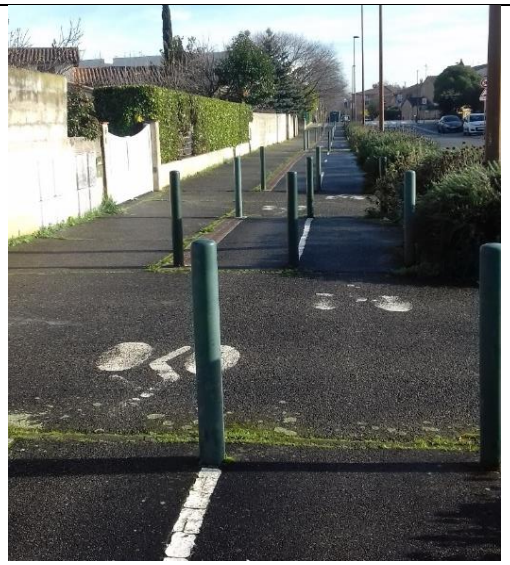	**Constats** Succession de potelets de séparation des couloirs. La largeur disponible est relativement étroite et la hauteur des potelets est proche de celle du guidon.	**Observations / gêne** Sentiment d'insécurité ressenti par le cycliste. Dans la pratique, certains cyclistes sont quasiment contraints d'emprunter le trottoir dégagé d'obstacles. Conflit d'usage au détriment des piétons. D'autres cyclistes restent sur la chaussée. L'aménagement ne remplit peu ou pas sa fonction sauf pour les enfants sur de petits vélos ?
Avenue Du Dr Maurice Grynfogel		**Constats** Piste cyclable de chaque coté de l'avenue. Des dénivellations à hauteur des arbres. Piste partagée avec les piétons. La vitesse pratiquée par les cyclistes est nécessairement à adapter à cette cohabitation	**Observations / gêne** Le partage du trottoir faisant fonction de piste cyclable augmente le temps de trajet du cycliste lors d'un déplacement domicile-travail. Un conflit d'usage peut apparaître si plusieurs piétons

Avenue N Djamena		**Constats** Piste cyclable de chaque coté de l'avenue. Des dénivellations à hauteur des arbres. Piste partagée avec les piétons. La vitesse pratiquée par les cyclistes est nécessairement à adapter à cette cohabitation	**Observations / gêne** Le partage du trottoir faisant fonction de piste cyclable augmente le temps de trajet du cycliste lors d'un déplacement domicile-travail. Un conflit d'usage peut apparaître si plusieurs piétons
Avenue N Djamena		**Constats** Idem Avenue Maurice Grynfogel	O**bservations / gêne** Idem avenue Maurice Grynfogel Exemple de dénivellation importante récemment signalée (panneau non lesté)

Voie de liaison entre la rue Hauraucourt et la Route de St Simon		**Constats** Présence d'un obstacle visible le jour en étant vigilant mais pas la nuit.	**Observations / gêne** Risque de chute lors du heurt de cet obstacle qui ressemble à une « amorce » d'éclairage public ?

Avenue HUC		**Constats** Voie étroite, ne permet pas aux véhicules motorisés, VL voire fourgons de laisser un 1m de sécurité pour le cycliste. Certains automobilistes e « collent » derrière le cycliste pour le faire « dégager ».	**Observations / gêne** Sentiment d'insécurité ressenti par le cycliste car les véhicules passent très près notamment avec les rétroviseurs . Axe très fréquenté aux heures de pointe (trafic pendulaire). Bandes cyclables inadaptées à la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail et pour les usages internes en particulier pour les enfants qui ne l'utilisent pas à cause de l'insécurité. Risque lié à l'ouverture des portières.

Chemin Ramelet Moundi		**Constats** Pas d'aménagement pour les cyclistes. Vitesse de certains véhicules motorisés très supérieure à 50 km/h. Peu ou pas de respect de la distance minimale de sécurité de 1 m.	**Observations / gêne** Très fort sentiment d'insécurité ressenti par le cycliste . Axe inadapté à la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail et pour les usages internes au quartier et pour accéder aux zones vertes de La Ramée.